

La revue municipale de Condat Sur Vézère



Visite du sous-préfet

Numéro 5 – Décembre 2010

EDITORIAL

Cet exemplaire du Condato traditionnellement distribué en fin d'année nous permet de faire le lien entre l'équipe municipale et la population. C'est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les perspectives à venir.

Au cours de l'année 2010 qui s'achève, nous avons réalisé un travail important de préparation des investissements à venir. Nous voyons aujourd'hui le fruit de nos efforts et différents chantiers ont ou vont démarrer dans les semaines à venir. C'est un programme d'investissement lourd d'environ 1 400 000 euros qui a été ainsi engagé en différents points comme le restaurant scolaire, l'assainissement, l'église, la sécurité sur le RD 704.

Ce travail réalisé n'est pas seulement un travail d'étude technique des dossiers, c'est aussi la recherche des meilleurs financements possibles afin de minimiser l'impact de ces investissements sur le budget communal. Ceci est d'autant plus important que dans ce climat de crise qui perdure de mois en mois, il nous faut être vigilant sur les engagements financiers.

L'année 2011 qui arrive sera une année importante pour le devenir de nos collectivités de part les réformes sur la territorialité qui va changer les relations entre communes, département et région. 2011 verra se mettre en place un nouveau schéma départemental des intercommunalités ce qui conduira sans doute à revoir les découpages actuels. Nous suivrons avec attention ces différentes évolutions au niveau du territoire car elles auront un impact sur notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture, et l'année 2011 étant proche, je vous présente mes meilleurs vœux à tous, de bonheur, de santé pour cette nouvelle année qui je l'espère sera porteuse d'espoir.



Les Réalisations 2010

Si l'année 2010 a été une année de préparation des investissements lourds à venir, nous avons néanmoins engagé différents travaux :

↪ un programme de voirie important a été mis en place avec des travaux importants réalisés sur les rues du Mas, du Rouquet, de Broudaysses, d'Aubas, des Castines, des Barrières, du Portillon, Place Tourny.

↪ au niveau des écoles : la commune a investi afin d'équiper cette école du matériel informatique nécessaire à l'installation de classe numérique,

↪ au niveau de la salle des fêtes : des travaux, conformes à la législation en vigueur, ont été entrepris pour la réalisation de sanitaires intérieurs,

↪ le stade de football a vu sa pelouse rénovée par un traitement de sol adéquat qui a permis d'améliorer le drainage et de réensemencer la pelouse.

Visite du Sous-Préfet,

A l'invitation du Maire, Monsieur Bernard MUSSET, Sous-Préfet de SARLAT est venu à Condat-sur-Vézère le 07 Juillet 2010 pour faire mieux connaissance de notre commune.



Rencontre du Conseil municipal avec le Sous-Préfet

Après l'accueil par le Maire et l'équipe municipale, un exposé complet sur notre commune a été présenté à Monsieur le Sous-Préfet reprenant différents thèmes et sujets d'actualité. Une attention particulière a été portée à la présentation des dossiers d'investissement que la commune souhaitait mettre en œuvre. Ceci a également permis de faire le point sur les éventuelles aides financières pour mener à bien ces projets. Une visite sur le terrain, pour un examen détaillé des travaux à venir, a complété et conclu cette matinée.



Rencontre avec le responsable des carrières

L'après-midi a été essentiellement consacrée à une visite de différentes activités industrielles et artisanales installées sur notre commune, comme l'avait souhaité Monsieur le Sous-Préfet. Ainsi, les visites des Sociétés Carrières Boissière, Béton Industriel du Périgord, Perlomondo, La Ferme de Lascaux ont permis à leurs dirigeants de présenter leurs entreprises mais aussi de faire part de leurs préoccupations qui leur sont propres au représentant de l'Etat qui a été très attentif et intéressé par la diversité de ces activités.



Visite de Perlomondo et à la ferme de Lascaux



L'ensemble du Conseil Municipal a apprécié la disponibilité et l'écoute de Monsieur le Sous-Préfet ainsi que les échanges qui ont eu lieu tout au long de cette journée.

Les travaux à venir

Cette fin d'année 2010 et le début de l'année 2011 vont voir l'aboutissement de nombreux dossiers d'investissement jusqu'alors en cours d'instruction tant au niveau technique que financier.

Ainsi, les travaux de restauration du restaurant scolaire avec la construction d'une nouvelle cuisine vont débuter début Décembre avec l'objectif d'une livraison de ce nouvel équipement pour la rentrée scolaire de 2011. C'est un chantier délicat en terme de délai et de co-activité qu'il va falloir gérer rigoureusement avec l'aide du maître d'œuvre.

Va débuter également la 1^{ère} tranche de travaux de restauration de l'Eglise avec la réfection complète de la toiture et les premiers travaux d'aménagement des murs intérieurs.

Début 2011, débiteront les travaux d'assainissement collectif concernant la rive droite de la Vézère avec une première tranche qui permettra de collecter l'ensemble des habitations le long de la RD 704 du lieudit « Sous la Roche » jusqu'à « La Béchade ». Dans cette tranche, sont compris les travaux de connexion des réseaux d'eaux usées entre les deux rives de la Vézère pour amener l'ensemble des effluents sur la station d'épuration actuelle.

En parallèle de ces travaux d'assainissement, nous débiterons également une opération de sécurité le long de la RD 704 par la création d'un trottoir qui assurera la sécurité des piétons sur cette voie jusqu'à « La Béchade ». Un préalable à la réalisation de ce trottoir est la gestion des eaux pluviales qui sera faite dans un même temps que les travaux d'assainissement.

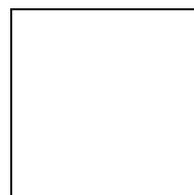
Suite à l'acquisition des terrains nécessaires, nous allons réaliser un aménagement sur l'arrière du cimetière actuel permettant un stationnement des véhicules en toute sécurité. L'agrandissement du cimetière sera également effectué ainsi que de nouveaux accès au cimetière existant.

L'ensemble de ces réalisations représente un engagement financier important de l'ordre de 1 400 000 € qui sera possible grâce à l'octroi de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence de l'Eau mais également avec les fonds propres de la commune et une partie d'emprunt.





Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site www.mon.service.public.fr (en se créant un espace personnel)



Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au

Mél : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr rubrique JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

Ou à la mairie de votre domicile

Inscription sur les listes électorales

Il est rappelé que toute personne réunissant les conditions requises et désirant s'inscrire sur la liste électorale de la commune doit réaliser elle-même cette démarche auprès de la mairie et ce avant le 31 décembre de l'année en cours.

Les éléments à fournir lors de cette inscription sont la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

La seule exception à cette règle concerne l'inscription automatique des jeunes atteignant l'âge de 18 ans à condition qu'ils aient au préalable réalisé la procédure de recensement militaire qui est obligatoire dès l'âge de 16 ans.

Des nouveaux commerçants à CONDAT

Au cours de cette année 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux commerçants dans notre commune.

Au printemps dernier, Monsieur RIVIERE Cédric et Mademoiselle LE COURT Jeissey ont pris la succession de Monsieur et Madame SAMPAIO à la boulangerie « La Tradition d'Hélène ».

La boulangerie est ouverte de 7 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30.



En cette fin d'année, c'est Monsieur et Madame ISNARD Denis qui reprennent l'activité Epicerie, Bar, Tabac qui ouvrira très prochainement ses portes suite à d'importants travaux réalisés dans ce commerce.

La Municipalité se réjouit de la continuité de ces activités et leur souhaite pleine réussite dans leur projet.



Du nouveau à l'atelier !

Crayons, Pinceaux et Compagnies

**Adultes, enfants, parents, grands-parents, petits-enfants,
venez partager, dessins, peintures et émotions !**

Le mercredi après-midi entre 14 h 00 et 17 h 00

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Christine BURON

Tél : 06 80 40 16 25



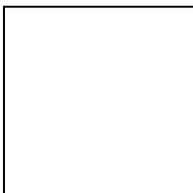
NAISSANCES en 2010

Imanol PEZET né le 05 février 2010
Irma BATTEAU--MASDUPUY née le 06 février 2010
Julie REGNIER née le 25 Mai 2010
Charlotte ANDRE née le 22 Juin 2010
Hélène BEAUSSART née le 04 Août 2010
Lohan BAUDIN né le 11 Septembre 2010
Margot DELAHAIES--BATTEAU née le 04 Octobre 2010
Nohan LAVIGNAC né le 10 Novembre 2010
Enzo GUILLOIS né le 29 Novembre 2010



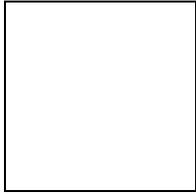
MARIAGE en 2010

Karine Jeanne CLERC & Thierry MARSAC le 17 Juillet 2010
Vanessa Cécile MERCIER & Sébastien André Jean-Christophe FROMENT le 31 Juillet 2010
Cécile BIAU et Wilfrid Jean François GROSSET le 14 Août 2010



DECES en 2010

Madame Simone MOISSANE veuve SAUVANET le 09 Février 2010
Madame Yvonne Marie Louise CHANTELOUBE veuve LAJOINIE le 08 Mars 2010
Madame Denise DIRONDE épouse BRUN le 26 Avril 2010
Monsieur René VITRAT le 29 Avril 2010
Monsieur James PASQUET le 02 Mai 2010
Madame Marylène Solange BOUVART épouse ESSER le 06 Septembre 2010
Madame Marie-Louise PIALAT veuve DELPRAT le 23 Septembre 2010
Madame Jeannine PETIT veuve VAREILLAS le 30 Octobre 2010
Mademoiselle Paulette LALANDE le 12 Novembre 2010

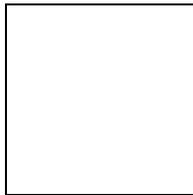


DEPART A LA RETRAITE

Cette année a vu le départ à la retraite de **Bernadette FIORITO**, notre ATSEM (Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles).

Bernadette a pris ses fonctions en 1974. Pendant toutes ces années, elle a su aider, rassurer, consoler bien des enfants avec beaucoup de professionnalisme et de dévouement. La municipalité la remercie et lui souhaite une bonne retraite.

D'autre part, souhaitons la bienvenue à **Patricia AUTHIER** qui remplace Bernadette depuis le début de cette rentrée scolaire.



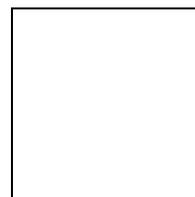
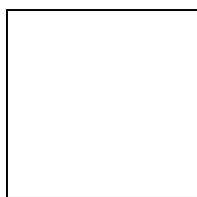
Des tableaux numériques à l'école

Depuis plusieurs années, la municipalité de Condat est sensible à l'évolution des équipements de son école, notamment en informatique.

Suite à sa candidature, l'an dernier, dans le cadre du plan national « L'école numérique rurale », le village a été retenu pour l'obtention de deux tableaux numériques accompagnés d'une classe mobile, soit douze ordinateurs portables pour les élèves.

Après une période d'apprentissage, les enseignants disposeront là d'un outil formidable pour dispenser leurs cours.

Les élèves et leurs enseignants remercient la municipalité pour l'acquisition de cet outil.





Êtes-vous prêt pour le passage au numérique ? Qu'est-ce que la TNT ?

Depuis quelques temps, vous avez du entendre parler de la TNT, mais qu'est-ce qui va changer au niveau de notre petit écran ? Les avantages de la TNT (télévision numérique terrestre) pour le téléspectateur sont nombreux :

- Multiplication des programmes et des chaînes ;
- Meilleure qualité de l'image et du son ;
- Guide des programmes intégrés pour connaître le programme en cours et le suivant ;
- Diffusion en format 16/9^{ème} et en son multicanaux.

Suis-je équipé pour recevoir la TNT ?



Pour recevoir la TNT il faut :

- avoir une télé ayant une prise péritel se trouvant à l'arrière du poste .
- s'équiper d'un adaptateur numérique se présentant sous forme d'un petit boîtier à brancher sur la prise péritel fourni avec une télécommande (les prix varient entre 30 et 50 € pour les moins chers).
- Une antenne (râteau). La plupart du temps, celles qui sont sur vos toits sont compatibles.

Quand dois-je m'équiper ?

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous équiper. Le relais de CONDAT est maintenant prêt et diffuse déjà les programmes de la TNT.

Un problème de branchement ?

De mise en service ?

Un numéro est mis à votre disposition : **0970 818 818**, vous pouvez également trouver toutes les réponses sur le site www.tousaunumerique.fr.

Il faut savoir que dès le mois de décembre, les premières informations seront données au grand public par voie de presse. En janvier, démarrage de la campagne de communication grand public et lancement de la Tournée « tous au numérique » sur le terrain (bus, camionnettes, guides).

Et enfin le **29 mars 2011** : extinction de la diffusion analogique et remplacement définitif par la diffusion numérique.

LE FRELON ASIATIQUE

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la prolifération du frelon asiatique.

A ce jour 9 nids ont été recensés sur notre commune depuis le mois de novembre 2010. Afin de mieux cerner les conséquences des prédatons commises par VESPA VELUTINA, vous trouverez ci-dessous une fiche technique concernant ce sujet élaboré par Mr LAUGENIE.

FICHE TECHNIQUE

HISTORIQUE

Originnaire d'Asie du Sud Est, Nord de l'Inde, Chine, le Frelon "Vespa Vélutina" (NIGRITHORAX) est arrivé accidentellement dans le Lot et Garonne en 2005 dans des poteries. Vu la prolifération dans la région de Bordeaux, il semblerait qu'une introduction ait eu lieu également par le port de Bruges. Son développement à été très rapide, dès 2006 la Dordogne comptait ses premiers nids, en 2007 Poitiers et Montpellier, à ce jour sa présence est signalée en Ile de France aux portes de Paris.

COMMENT LE RECONNAITRE ?



Légèrement plus petit que le frelon européen, de couleur noir, un seul anneau abdominal jaune, la tête orangée, les pattes pendantes en vol, il est facilement reconnaissable par son vol stationnaire. Sa présence est très remarquée sur les étals de poissons "c'est un viandard".

MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique se nourrit principalement de matières sucrées mais également de protéines qu'il se procure en dévorant les autres insectes notamment tous les insectes pollinisateurs, ce qui à brève échéance, compromet de nombreuses productions fruitières et grainières.

CE PREDATEUR EST DANGEREUX POUR LA BIODIVERSITE ANIMALE ET VEGETALE, D'OU L'INTERET GENERAL D'EVITER SA PROLIFERATION

MENACES ENVERS L'HOMME

Le frelon asiatique est très agressif pour protéger son nid, sa piqûre est douloureuse et peut être mortelle en cas d'allergie.

Dés qu'il se sent menacé, le nid se vide de tous ses occupants et les environs immédiats sont sujets à être piégés.

LOCALISATION



Son nid confectionné de fibres de bois mâchées, grâce à ses puissantes mandibules, ce qui explique sa présence à proximité de points d'eau (piscines, cours d'eau, marres, ..)

Vous le découvrirez aussi bien au ras du sol qu'à la cime d'un peuplier à 30 mètres de haut, mais aussi dans les habitations, 40% des nids se trouvent dans les greniers ouverts, abris de jardin, etc...

L'entrée du nid est un orifice unique de 2 à 3 cm de diamètre

DEVELOPPEMENT

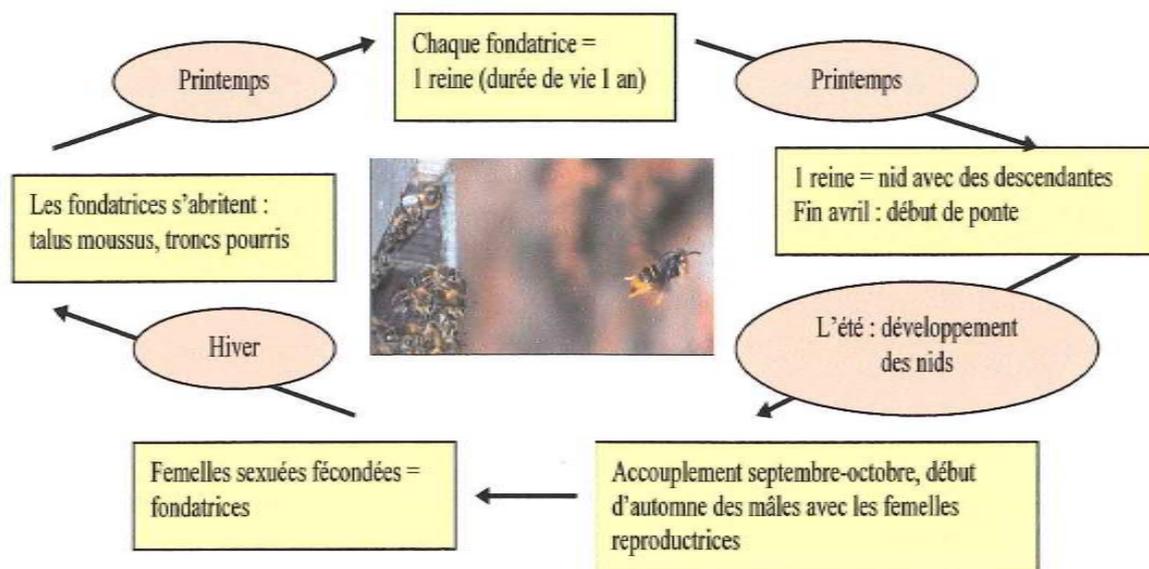


Les reines fondatrices hivernent en solitaire et trouvent refuge dans la terre, les troncs d'arbre, dans la mousse, la laine de verre de votre habitation. Au printemps, ces dernières sortent et se mettent à confectionner un nouveau nid qui peut atteindre un mètre de haut pour un diamètre de 40 à 50 cm en fin d'année, afin de fonder une nouvelle colonie.

CONDITION DE LUTTE

C'est au printemps qu'il faut agir, c'est-à-dire piéger les reines fondatrices, car elles sont seules à édifier leur nouveau nid; elles sont donc à la recherche de matières sucrées, protéines et fibres de bois. Facile à mettre en service, prendre un piège du commerce, introduire du panaché aromatisé avec un peu de sirop de grenadine ou cassis. Le piège sera placé dans un endroit ensoleillé, contre un mur, sur un appui de fenêtre par exemple à un mètre de haut.

Les lieux les plus propices sont à proximité des anciens nids, des colonies d'abeilles (un garde manger), des points d'eau mais également à coté des tas de compost.



COLLECTE DES RESULTATS DE VOTRE PIEGEAGE

Toutes les informations de vos prises doivent être communiquées au secrétariat de votre Mairie pour être transmises au services de la Préfecture via le référant de la Communauté de Communes.

A défaut de piégeage, vous risquez de vous retrouver en possession d'un nid de frelon asiatique dont vous aurez l'obligation de vous débarrasser moyennant un coût de 100 à 500 € par un désinsectiseur.

RAPPEL

La lutte contre le frelon asiatique est initiée par les services de l'état, la préfecture, la Direction Départementale des Services Vétérinaires...mais dans l'intérêt de tous, que vous soyez chasseur, consommateur de fruits, apiculteur, agriculteur, arboriculteur, propriétaire de piscine ou de votre maison d'habitation, mobilisez pour qu'il disparaisse.

CONSIGNES

En cas de découverte d'un nid, ne pas s'en approcher, faire appel à un désinsectiseur compétant en la matière. En cas de piqûre faire appel d'urgence à un médecin ou aux pompiers, plusieurs cas graves allant jusqu'au décès ont été répertoriés en Dordogne.

La prudence est de rigueur.

Fiche technique 2008 édité par :

Jacques LAUGENIE apiculteur à LA BACCHELERIE (24210)

Aux vues de toutes ces recommandations, nous voyons bien l'intérêt d'une forte mobilisation pour un piégeage des reines fondatrices dès la fin février. L'abeille domestique "apis mellifera" très affaiblie par diverses pollutions d'origine chimique et infectieuse ne supportera pas la pression de ce nouveau prédateur sans qu'il n'y ait de conséquences écologiques et économiques pour l'homme.

Nous vous proposerons une réunion d'information sur les moyens à mettre en place courant février pour le début de la campagne de piégeage. Cette réunion sera animée par Mr LAUGENIE et d'autres intervenants.

Le piégeage qui est le seul moyen efficace pour limiter la prolifération et les prédatons du frelon asiatique, doit être mis en place de manière raisonnée. Nous pouvons utiliser des pièges sélectifs afin de ne pas piéger d'autres insectes utiles.

Une méthode simple consiste à faire des trous d'un diamètre de 5.5 mm sur les cotés du piège afin de laisser s'échapper les insectes sauf les frelons asiatiques qui ne peuvent pas passer à travers des trous d'un tel diamètre. Il est également recommandé de mettre une grille pour que les insectes ne puissent pas accéder à l'appât. Les pièges fabriqués avec ne bouteille plastique doivent être équipés d'un chapeau afin que l'appât ne soit pas lessivé en cas de forte pluviométrie.

Les coordonnées du référant de la communauté de commune est Me CROIZET Jean Paul ou le secrétariat de la CCT au 05.53.51.47.02.

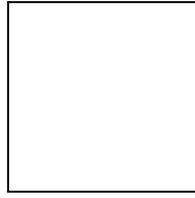
Vous pouvez également signaler les nids constatés sur notre commune auprès du secrétariat de la Mairie au 05.53.51.26.61.

Coordonnées de professionnels habilités à détruire des nids de frelons :

Mr Sébastien MAILLE (ROUFFIGNAC) 06.37.44.87.35

Alain V Services (GREZES) 06.83.83.44.94

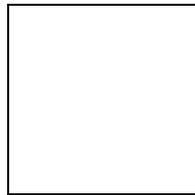
REPAS DES AINES

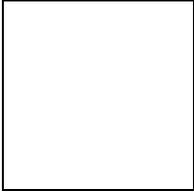


La municipalité vous informe que le repas des aînés aura lieu le **Dimanche 30 Janvier 2011.**

Sont invitées toutes les personnes de plus de 63 ans ainsi que leur conjoint.

Les personnes de plus de 70 ans, qui ne participeraient pas à cette journée conviviale, recevront le traditionnel colis à raison d'un par foyer.





PERIODE DE CHASSE du 13 Septembre 2010 au 28 Février 2011:

► **PETIT GIBIER:**

{ faisans, perdreaux, lapins, lièvres, palombes, bécasses et autres espèces d'oiseaux chassables }.

La chasse aux anatidés est interdite sur toute la commune par notre règlement intérieur.

Les lâchers de faisans auront lieu tous les quinze jours soit au total 350 faisans lâchés.

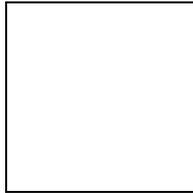
Une centaine de perdreaux ont été lâchés au cours de deux dimanches d'octobre 2010.

Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs seront mis en place en mars 2011. Pour une bonne réussite de reproduction un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire. Pour cela notre piégeur agréé a relativement bien garni son carnet (22 ragondins, 4 fouines, 9 pies, 5 renards).

La population de lapins est en légère augmentation, celle du lièvre aurait tendance à s'accroître.

Trop peu de palombes ont fait escale dans nos bois, quelques paloumayres ont eu le plaisir d'en prélever.

Les bécasses commencent à arriver en grand nombre et les mordus de la belle mordorée pourront essayer de surprendre cette espiègle ténébreuse.



► **GRAND GIBIER:**

Le plan de chasse grand gibier imposé est ainsi réparti :

☉ 15 sangliers, ☉ 25 chevreuils, ☉ 1 cerf (huit cors maximum) et un jeune mâle ou femelle.

A ce jour, 11 sangliers ont été abattus. 8 chevreuils ont été prélevés depuis le 23 octobre ainsi qu'une jeune femelle cervidé.

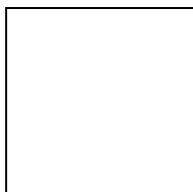
Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, imposé par la Direction Départementale de l'Agriculture via notre Fédération Départementale des chasseurs, et nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum.

Nous rappelons que, même si nous avons l'obligation de réguler la population de gibier, nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.

A ce propos, un décret publié au journal officiel le 6 août dernier instaure une franchise de 500 euros (c'est pas rien) pour l'indemnisation par le fond de garantie des assurances en cas de collision avec un animal sauvage, hors action de chasse. Endommager son véhicule suite à un choc avec un animal sauvage vous coûtera désormais 500 euros.

En France, en 2009, il ya eu 65 468 chocs, en 2010, on pourrait atteindre 80 000 collisions.



SAISON CYNEGETIQUE 2010/2011 :
soit du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011:

Notre assemblée générale, a eu lieu le 27 août dernier. Les adhérents se sont sentis concernés, puisqu'il y avait de nombreux participants. Un vote a eu lieu pour renouveler le tiers des membres du bureau.

Un compte rendu de la réunion a été remis à chaque sociétaire, lors de l'achat des cartes cynégétiques.

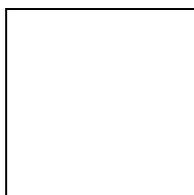
► **PETIT GIBIER:**

Le nombre de lâchers de faisans et de perdreaux est identique à celui de l'année dernière, ainsi que le nombre de perdreaux reproducteurs.

► **GRAND GIBIER:**

Selon les propositions de la Fédération Départementale des Agriculteurs via notre Fédération nous devons prélever, au cours de cette saison, 15 sangliers, 25 chevreuils, 1 cerf et 1 jeune.

A ce jour, le plan de chasse est en bonne voie d'exécution.



BILAN DE NOS MANIFESTATIONS:

Notre poule aux gibiers a eu lieu le samedi 30 janvier 2010 à 20 h 30. Les nombreux participants ont pu apprécier la quantité et la qualité des lots. Les chanceux étaient ravis.

Le repas des chasseurs s'est déroulé le dimanche 14 mars 2010 à midi. Les convives ont été enchantés, autant par la qualité de notre menu que par l'ambiance conviviale.

Les danseurs ne se sont guère ménagés et se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

Le 26 juin 2010, le feu de la Saint Jean a connu un énorme succès. Chacun a pu apprécier les différentes prestations ainsi que les attractions (grâce à la participation de la municipalité pour le manège).

De l'avis de tout le monde, le feu était énorme et magnifique.

Notre traditionnel repas de sangliers à la broche s'est déroulé le dimanche 1^{er} août 2010.

Plus de 200 convives ont apprécié la qualité de ce repas champêtre, heureusement à l'abri de nos grands chapiteaux car un orage impressionnant mais heureusement furtif s'était lui aussi invité.

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Marcel DELPEYROUX

Vice Président: Jean-Claude JOFFRE

Secrétaire: Michel MORITZ

Secrétaire adjoint: Denis DIRONDE, par cooptation

Trésorier: Michel REGNIER

Trésorier adjoint: Daniel BRUN

Membres: Jean-Marie GAY, Jean-Jacques MAURY, Francis SAUTONIE.

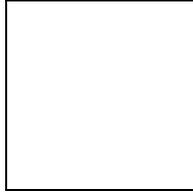
Responsables de l'équipe sangliers et Directeurs de battue: Jean-Marie GAY et Raymond REGNIER.

Responsable de l'entité cerfs, chevreuils et Directeur de battue : Marcel DELPEYROUX.

Responsable de la chasse petit gibier : Jean-Claude JOFFRE.

L'effectif de notre société se compose de 75 nemrods dont environ 35 chasseurs de grand gibier.

CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:



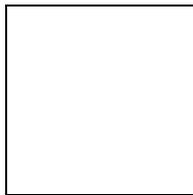
Notre **poule au gibier** est prévue le **samedi 5 février 2011 à 20 h 30** dans la salle des fêtes.

Le **repas des chasseurs** sera servi le **dimanche 13 mars 2011 à midi** dans la salle des fêtes, les danseurs seront à l'honneur.

Le **feu de la Saint Jean** aura lieu le **samedi 25 juin 2011**, à la plaine des jeux.

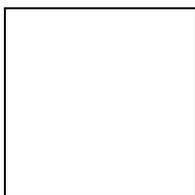
A partir de 19 h, des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches vous seront proposées. Avec le soutien de la municipalité, nous envisageons, pour agrémenter votre soirée, de vous proposer les mêmes attractions que celles de l'année dernière. Bal sous les lampions, ambiance assurée.

Enfin vous réserverez vos places, dès maintenant, pour notre traditionnel repas de **sangliers à la broche** qui se déroulera le **dimanche 7 août 2011 à midi**, à la plaine des jeux. Les places sont limitées. Cinq chapiteaux pouvant abriter 220 personnes seront installés..

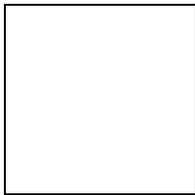


En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes et nous vous présentons nos **meilleurs vœux pour l'année 2011**.

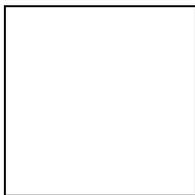
Pour nous contacter:



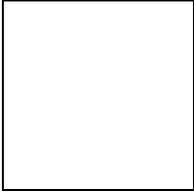
05.53.51.58.45.



06.87.22.23.47.



09.61.66.65.15.

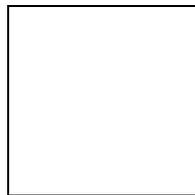


La 14^{ème} saison du Condat FC a débuté avec le même noyau de dirigeants et éducateurs qui consacrent beaucoup de leur temps libre depuis plusieurs années au bon fonctionnement du club. A ces bénévoles passionnés, nous voyons arriver avec plaisir, souvent par le biais des enfants, quelques amoureux du ballon rond qui souhaitent s'investir dans la formation des jeunes ce qui insuffle un vent nouveau à notre association.

Notre politique de formation nous permet aujourd'hui de présenter un groupe séniors relativement jeune puisque de nombreux éléments sont issus de notre école de foot.

Et ce sont dorénavant 170 licenciés, dans toutes les catégories jeunes en plus de nos 3 équipes séniors, qui foulent les terrains du département chaque week-end en s'efforçant de donner une bonne image du club par un comportement exemplaire.

En cette fin d'année, les dirigeants se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2011, en espérant vous voir nombreux aux abords du stade pour encourager nos équipes. Nous ne manquerons pas de remercier la municipalité pour les investissements réalisés au stade ainsi que les commerçants, artisans et industriels de la commune pour l'aide précieuse apportée au club sans qui la continuité de notre association serait compromise.



Equipe A

Président : Bruno HENRY

Vice-président : Sébastien MOUNEIX

Secrétaire : Cyrille PERSONNE

Trésorier : Michel STOCCO

Responsables séniors : Roger MESKINE – Vincent LESTANDI – William PEYDECASTAING – Laurent MONTUPET

Directeur école de foot : Jean-Pierre ROUHAUD

Responsables U18 ans : Laurent TAILLADE – Tony BREUIL

Responsables U15 ans : Cyrille PERSONNE – Pierre ZEROUAL

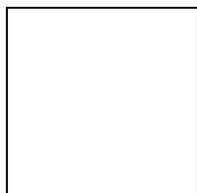
Responsables U13 ans : Tahar MESSAOUDI – Manuel Da COSTA

Responsables U11 : Sébastien MOUNEIX – Nicolas RICHARD

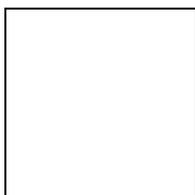
Responsables U7/U9 : Stéphane ROUSSARIE – Cédric OLIVEIRA

Encadrement des équipes : Anita BREUIL – Rémy BREUIL - Alain BRUN - Jean-Jacques RICHARD – Jean-Pierre ROMERO – Thierry LESTANDIE – Daniel PEYROT – Xavier BAGNAUD – Sébastien BIGRE - Denis KIHAL – Stéphane LANGLADE

Arbitre du Club Sylvain MOUELE



Equipe U15



Condat Animations

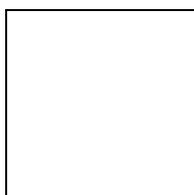
Depuis 2008, Condat Animations propose différentes manifestations sociales, culturelles, sportives... Exemples : vide-grenier, marchés nocturnes, bourse aux jouets, film en occitan, marche nordique et randonnées pédestre.

Propositions de prochaines manifestations pour 2011 :

Mai : troc des plantes

1^{er} Week-end de juin: vide grenier

En été : 3 marchés nocturnes



Bourse aux plantes

Autres suggestions :

Une bourse aux vêtements

Thé dansant

Randonnée classique

Dimanche jeux de société, Tournoi belote ou tarot

Soirée occitane

Récemment s'est mis en place un espace convivialité.

Vous souhaitez échanger sur ...

vos préoccupations comme par exemple les questions d'éducation,

vos lectures,

vos travaux d'aiguilles,

vos recettes de cuisine,

le jardinage, le bricolage

etc...

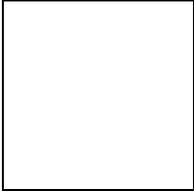
Vous souhaitez faire des connaissances...

Condat Animations propose un temps d'échanges, toutes générations confondues, dans un lieu convivial autour d'une boisson,

le vendredi entre 14h30 et 16h30 à la salle des fêtes (entrée libre).

Les bénévoles de Condat Animations invitent toute personne motivée et ayant un peu de temps à les rejoindre afin de développer les animations.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.



La saison 2009/2010 s'est déroulée à raison d'un lundi sur deux, entre scrabble, belote, triomino et s'est clôturée par un repas bien agréable.

Le 19 novembre 2010, nous avons été reçus par le Club de Beauregard que nous remercions pour son accueil.

Nous les inviterons à notre tour le Lundi 17 janvier 2011.

Notre prochaine réunion aura lieu le Lundi 3 janvier 2011 à 14 h à la salle des fêtes : VENEZ NOMBREUX !

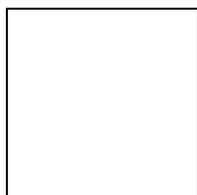


Des récompenses...



Lors de la cérémonie du 14 juillet aux monuments aux morts, la municipalité a remis aux anciens combattants de 1939-1945 de la commune les diplômes d'honneur décernés par le ministre Hubert Falco.

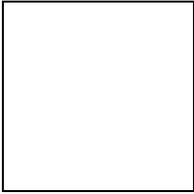
Ont été honoré Maire-Geneviève DELLIAC, Marcel LABATUT, Pierre-André JARDON, Jean-Maurice LABATUT, Robert SOUILLAC, Roger DELPEUH et Jean-Gérard DELLIAC.



11 novembre 2010

La cérémonie commémorative du 11 novembre a été marquée par la présence des enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise accompagnés par les musiciens de la Concorde terrassonnaise.

Tous nos remerciements pour leur participation à cet événement.



Je commencerai ce condato en ayant une pensée pour notre garde de pêche Michel COUDERT, décédé le 1^{er} Août 2010. Michel était notre garde depuis 2006. Il effectuait la garderie du Coly, de la Vézère et des étangs. Il supervisait les tirs aux cormorans, il rédigeait les procès verbaux d'alevinage, il participait à toutes nos activités. Il était très attaché à la sensibilisation des jeunes aux règlements piscicoles, au respect de l'environnement. Il était surtout heureux de leur faire partager sa passion et son savoir-faire de la pratique de la pêche.

Adieu l'ami.

Le 28/06/2010 : Les 90 enfants des écoles primaires de Condat ont passé la journée au bord de l'étang à pêcher gardons, perches soleil, goujons. Tous sont rentrés en classe, heureux de leur journée. Merci aux instituteurs(trices) et à tous les accompagnants(tes).

Du 27 au 29 Août 2010 : L'enduro carpe sur la Vézère a réuni 17 équipes de deux. 20 postes nettoyés par les membres de la commission enduro carpe et le syndicat de la Vallée Vézère. Merci à eux
18 carpes se sont laissées prendre dont la plus grosse 12kg200 ; 121kg500 au total, une vingtaine de barbeaux et de chevesnes (cabots), trois silures.

Les 1^{er} sont : ALAUX Robin – PHELIP Samuel
avec 5 carpes et 40 kg 500,
2^{ème} : LABATUT Yannick – DELRIEUX Benoît
avec 2 carpes et 16 kg 300,
3^{ème} : VELLES Jérémy – VEZINE Mathieu
(-18 ans) avec 2 carpes et 12 kg 590



Merci aux sponsors : Paul HAMELIN (Condat), BOUISSEUIL Jean-Marc (Montignac), Pêche plaisance (Sarlat), JAUMOUILLE (Boulazac) et aux propriétaires



Le 18 Septembre 2010 : Une journée d'enlèvement d'encombrants et de coupe d'arbres sur les cascades a été effectuée par la Société Paul HAMELIN et une dizaine de bénévoles pour faciliter l'écoulement du Coly et éliminer les zones tampons.

Le 09 Octobre 2010 : Une douzaine de bénévoles ont poursuivi les travaux du 18 Septembre 2010 de 8 h à 12 h. La demi-journée du 27 Novembre 2010 fut annulée par la neige.

Les prochaines sont les 18 Décembre 2010 et 22 Janvier 2011. Elles seront centrées sur les coupes d'arbres morts et l'enlèvement des débris sur les berges du Coly. Venez nombreux de 8 h à 12 h nous donner un coup de main.

Le 15 Novembre 2010 : Le traitement de la végétation sur les berges a été fait par les employés de la Communauté de Communes du Terrassonnais qui a en compétence le nettoyage et l'entretien des rivières. Je les remercie pour leur excellent travail.

Nos étangs de repeuplement ont été mis en herbe (regras) sur les $\frac{3}{4}$ haut, l'aménagement du bas d'un étang et l'étanchéité des deux pêcheries va être revu avant la mise en eau pour la reproduction des brochets, des gardons et des perches se fera dès que le niveau de l'étang du pêche le permettra. L'assemblée générale a eu lieu le 10 décembre 2010.

Je souhaite la bienvenue à Condat à nos nouveaux dépositaires de cartes de pêche (vente) :

Mr et Mme ISNARD Denis
Epicerie-bar « Lou País » (Face à la Mairie)

Dates à retenir : Ouverture le 12 Mars 2011,
Concours de pêche à la truite : 03 Avril 2011,
Enduro-carpe : du 26 au 28 Août 2011.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Le Président : Eric MANDRAL



Section Marche Nordique

de Condat Animations

Association loi 1901

Mairie

24570 CONDAT SUR VEZERE

condat.animations@orange.fr

Club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme N°024033

La section marche nordique proposera courant février ou mars une nouvelle session de formation de PSC1 (premier secours civique N°1), toute personne qui souhaiterait suivre cette formation est priée de contacter un des dirigeants du Club.

Au programme du premier semestre 2010 une trentaine de séances se dérouleront essentiellement sur les cantons de TERRASSON et MONTIGNAC. Deux journées dédiées à la randonnée seront organisées à Condat avec plusieurs circuits pour les randonneurs pédestres, nordiques et vététistes.

Pour cela la section marche nordique a entrepris depuis l'année dernière, l'ouverture d'ancien chemin laissés à l'abandon. L'an passé 1,5 km de chemin ont été ouverts, un nouveau chemin a été nettoyé le mois dernier, mais il reste de nombreux chemins ruraux à ouvrir sur notre commune et ce pour le plaisir de tous. Nous organisons une nouvelle journée de débroussaillage le mardi 28 décembre (rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes) toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Notre Club a été sollicité pour organiser des stages de découverte de notre discipline à l'attention de jeunes issus des classes de CE2 CM1 et CM2 du canton de Terrasson dans le cadre de l'école départementale du sport.

Nous avons également participé à l'encadrement de séances de marche nordique à Trélissac dans le cadre de la journée « SENIOR SOYEZ SPORT » organisée par le Conseil Général 24, CPAM

Pour de plus amples renseignements et/ou si cette discipline vous intéresse et désirez la découvrir, n'hésitez pas à nous écrire sur condat.animations@orange.fr ou contacter Stéphane (06.84.28.58.74) ou Isabelle (06.75.69.38.71).

Vous espérant nombreux

Le Bureau